



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 29 avril 2019**

Convocation adressée le 23 avril 2019  
Compte rendu affiché le 7 mai 2019  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois d'avril, à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 23 avril 2019 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.*

**Présents :** MM. GRABER, LAFOND, RUDIGOZ, Mmes PICOT, SANGOUARD

**Excusés :** MM. CHABRIER, CORAZZOL, MALESKI, Mmes GAILLIOUT, IEHL, REYNAUD

**Absente :** Mme DE LAVERNEE

**Procuration :** M. CORAZZOL à M. GRABER  
M. MALESKI à M. GRABER  
M. CHABRIER à Mme PICOT  
Mme GAILLIOUT à Mme SANGOUARD

**Secrétaire :** Mme SANGOUARD

**N°2019-09 : Exercice 2019 - Décision modificative n° 1**

**Rapporteur : Monsieur Loïc GRABER**

Compte tenu de l'affectation du résultat 2018, il y a lieu de prendre en compte les opérations suivantes :

➤ Section d'investissement :

- inscription du résultat de clôture d'investissement 2018, soit 188 197,88 € à l'article 001 « solde d'exécution d'investissement reporté ».

Pour permettre de financer :

- les besoins courants en investissement : instruments, matériels informatique, mobilier...dont une enveloppe de 10 000 € consacrée aux dépenses de prévention ;
- le renouvellement d'un véhicule utilitaire ;

➤ Section de fonctionnement

Inscription du résultat de clôture de fonctionnement 2018, soit 754 885,29 €, à l'article 002 « excédent antérieur reporté de fonctionnement ».

Pour permettre:

• **Des ouvertures de crédits**

- versement des subventions au COS et à la régie « Académie de Fourvière » ;
- augmentation de l'enveloppe consacrée à la rémunération des jurys (composition des jurys modifiée suite à l'agrément et augmentation réglementaire des défraiements)

• **Une reprise sur provision et le remboursement de droits d'inscription :**

- reprise au compte 7815 de la provision pour risque et charge à hauteur de 55 000 € ;
- ouverture de crédits en dépenses pour procéder aux remboursements, compte 673 pour 10 000 €, le nombre de demandes de remboursements étant en cours d'épuisement.

• **Une diminution de crédits :**

- diminution de 81 000 € de la dotation versée par la ville de Lyon, somme correspondant à la quote-part des travaux de rénovation du hall pris en charge par le syndicat mixte.

Le solde de l'excédent, soit 603 885,29 €, est inscrit au compte 022 « dépenses imprévues » et fera l'objet d'une affectation lors d'une décision modificative ultérieure.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ décide les ouvertures et diminutions de crédits en section de fonctionnement et les ouvertures de crédits en section d'investissement détaillées dans les tableaux ci-après :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – OUVERTURES ET DIMINUTIONS DE CREDITS

DEPENSES		
art.	libellé	montant
61431	Augmentation de l'enveloppe jurys	35 000,00 €
<b>TOTAL 012</b>		<b>35 000,00 €</b>
65738	Subvention Académie	10 000,00 €
6574	subvention COS	70 000,00 €
<b>TOTAL 65</b>		<b>80 000,00 €</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs (remboursement CHAM)	10 000,00 €
<b>TOTAL 67</b>		<b>10 000,00 €</b>
022	Dépenses imprévues	603 885,29 €
<b>TOTAL 022</b>		<b>603 885,29 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>728 885,29 €</b>

RECETTES		
art.	libellé	montant
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	754 885,29 €
<b>TOTAL 002</b>		<b>754 885,29 €</b>
74741	diminution dotation statutaire Ville (travaux hall d'accueil)	81 000,00 €
<b>total 74</b>		<b>81 000,00 €</b>
7815	Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant	55 000,00 €
<b>TOTAL 78</b>		<b>55 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>728 885,29 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT – OUVERTURES DE CREDITS

DEPENSES		
art.	libellé	montant
21561	matériel roulant	50 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique (dont 3 000 € enveloppe prévention)	10 000,00 €
2184	Mobilier (dont 7 000 € enveloppe prévention)	10 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00 €
<b>TOTAL 21</b>		<b>120 000,00 €</b>
020	dépenses imprévues	68 197,88 €
<b>TOTAL 020</b>		<b>68 197,88 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>188 197,88 €</b>

RECETTES		
art.	libellé	montant
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	188 197,88 €
<b>TOTAL</b>		<b>188 197,88 €</b>

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,



Loïc GRABER